

DEPARTEMENT
Du NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 06/07/2021
Reçu en préfecture le 06/07/2021
Affiché le 06/07/2021
ID : 059-265904565-20210701-N301072021-DE

ARRONDISSEMENT
De DOUAI

COMMUNE de PECQUENCOURT

EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET

Délibération N°3
Fête du Centre Social
Françoise Dolto

L'An Deux Mille Vingt et Un.
Le 1^{er} juillet 2021 à 17 H 15.

Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.

Votants : 14 dont 4 procurations 3 absents

PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël – LASSON Jean-Marie – VANANDREWELT Rémy.
Mesdames : MAZAGRAN Rosanna - GRODZKI Agnès – KOMIN Pascale - INTURRISI Virginie – FROMONT Fabienne – VANANDREWELT Thérèse - BROUTIN Françoise.
Procurations : Mme ALFANO Marie Joëlle à Mr PIERRACHE Joël – Mme CORREAU Marie-Thérèse à Mme BROUTIN Françoise – Mr OUAAZZI Omar à Mme MAZAGRAN Rosanna – Mr PACIOCCO Gilles à Mr LASSON Jean-Marie.
Absente excusée : Mme MARCZEWSKI Christiane.
Absents : Monsieur BELHADRI Youssef – Monsieur STALLONE Estienne.
Secrétaire de séance : Madame FROMONT Fabienne.

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre de la fête annuelle du Centre Social, il est proposé d'organiser un temps festif le samedi 25 septembre 2021 de 14h00 à 17h00 sur le parking du LMA – Quartier Lemay.
L'objectif de cette action est de partager un temps convivial avec les habitants et faire connaître les activités du Centre Social (petite-enfance, enfance/jeunesse et adulte/famille/senior).
Les dépenses correspondent à la décoration, à de l'alimentation, la location de jeux et l'animation de l'après-midi.
Budget prévisionnel :

Nature des dépenses	Coût
Alimentaire	300€
Location de jeux anciens	270€
Matériel animation / décoration	300€
Animateur Kamel	400€
TOTAL	1270€

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser Monsieur le président à accepter la mise en place de cet événement, ainsi que les dépenses afférentes à cette action.

La Commission Administrative,
Après délibération,
A l'UNANIMITE des voix

AUTORISE : l'organisation de la Fête du Centre Social Françoise Dolto le 25 septembre 2021.

AUTORISE : Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces pouvant découler d'un tel projet (contrat, animations, assurances etc...).

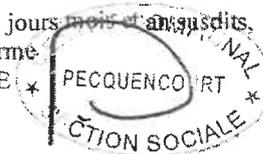
ACCEPTTE : de prendre en charge l'ensemble des dépenses pouvant découler de cette journée.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Délibération rendue exécutoire par dépôt
Et publication en Sous Préfecture
Joël PIERRACHE



Fait en séance les jours mois et années dits.
Pour copie conforme
Joël PIERRACHE



Envoyé en préfecture le 06/07/2021
Reçu en préfecture le 06/07/2021
Affiché le 06/07/2021 SLO
ID : 059-265904565-20210701-N301072021-DE

Publiée le 06/07/2021

Transmise au Représentant de l'Etat le 06/07/2021

Monsieur le Président du CCAS certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administrative de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.